

Signaux d'alarme en orthophonie

2 ans

Il est recommandé de consulter en orthophonie si votre enfant de 2 ans...



Ne comprend pas les nouvelles consignes.

Exemple : avec un mouchoir fripé; au lieu de demander de jeter à la poubelle comme d'habitude, on dit « va donner le mouchoir à papa ».



Ne réagit pas à l'appel de son prénom.

Explication : vous êtes dans la même pièce mais l'enfant ne peut vous voir; vous l'appellez, mais celui-ci ne se retourne pas.



Ne comprend pas les questions simples (où? qui?) en contexte.

Exemple : autour d'un livre ou dans un jeu symbolique :
« Où est la petite fille ? Qui mange la soupe ? ».



Ne comprend que quelques mots familiers (ex. : bain, dodo, jus, dehors).

Explication : à 2 ans, l'enfant devrait comprendre plus de 300 mots.



Dit moins de 100 mots, ou utilise plus de gestes que de mots pour communiquer.

Explication : à 2 ans, l'enfant devrait produire environ 200 mots. N'oubliez pas que les expressions comme « coucou; bravo; bye bye, etc. » sont des mots, puisqu'ils véhiculent un sens pour l'enfant !



Ne combine jamais deux mots ensemble.

Exemple : « donne auto », « papa parti ? » « toutou Emilie ! ».



Oublie le début ou la fin de mots de 2 syllabes

Exemple : «~~b~~anane », « camion », « ball~~on~~ ».

Signaux d'alarme en orthophonie (suite)

2 ans

Il est recommandé de consulter en orthophonie si votre enfant de 2 ans...



Ne produit que quelques mots intelligibles.

Explication : sans l'image ou l'objet, il est très difficile de reconnaître le mot produit par l'enfant.



Manifeste peu d'attention conjointe.

Explication : difficulté à partager son attention sur un objet ou une activité avec une autre personne.



A de la difficulté avec le geste de pointer.

Explication : ne suit pas du regard la direction pointée, et ne produit pas le geste lui-même pour montrer ou demander un objet.



N'amorce pas la communication.

Explication : au lieu d'initier lui-même l'échange (avec un commentaire, une question ou une demande) l'enfant est surtout dans l'imitation.

En tout temps, une consultation en orthophonie est recommandée si l'entourage de l'enfant est inquiet. À noter: une intervention en orthophonie peut être faite même si l'enfant ne parle pas.



Sources:

- ▶ <https://langageetcie.wordpress.com/> ; blogue de Marie-Pier Gingras, réflexions sur l'orthophonie au Québec
- ▶ Guide du langage de l'enfant de 0 à 6 ans, de Sylvie Desmarais
- ▶ <http://firstwords.ca/> Programme Premiers Mots, Gouvernement de l'Ontario